



## **Non à la répression antisyndicale à la Ville de Paris : Christian et Jean-Jacques doivent rester dans les effectifs !**

L'Union départementale des syndicats CGT de Paris et la Fédération CGT des Services publics s'élèvent contre la sanction d'une exceptionnelle gravité prononcée par la secrétaire générale de la Ville de Paris contre deux militants CGT suite à l'action syndicale du 25 mai dernier menée au siège parisien de La République En Marche.

Cette action collective visait la politique gouvernementale dans un contexte marqué par le refus du pouvoir d'ouvrir de réels espaces de négociation.

La mise à la retraite d'office de nos camarades s'apparente à une révocation déguisée. Nous ne l'acceptons pas et nous demandons à la maire de Paris de revenir sur cette sanction exorbitante.

Nos organisations affirment leur soutien à Christian et Jean-Jacques et appellent à faire grandir la campagne de soutien et d'interpellation de la maire de Paris.

Le 4 octobre 2018